

A Pra Roman, naissance d'un «hameau villageois» pas comme les autres!

HABITAT • En 2012, la Ville de Lausanne avait organisé un concours d'investisseurs-constructeurs en vue d'attribuer un droit de superficie sur un terrain communal proche de Vers-chez-les-Blanc. Résultat: la naissance, neuf ans plus tard, d'un quartier novateur, symbole de transition énergétique et sociale.

Le concours lancé par la Ville avait été remporté par la Codha, une coopérative sans but lucratif rassemblant des personnes souhaitant un autre type d'habitat, une autre qualité de vie et un autre rapport au logement, basés sur la participation, la convivialité et la solidarité. Et c'est sur cette base que cette dernière avait, toujours avec la Ville, organisé un concours d'architecture remporté par le bureau Pont12.



d'habitat et de vivre ensemble. Il répond aux normes Minergie P-Eco et s'inscrit dans les objectifs de la société à 2000 watts, douze bâtiments producteurs d'électricité photovoltaïque ayant été réalisés sur ce site privilégié, proche de Vers-chez-les-Blanc. Ce projet, et c'était une volonté de la Ville, permet aussi de mettre à disposition des logements à loyer abordable en zone foraine. Un bel exemple du vivre autrement! ■

*Texte: Philippe Kottelat
Photos: Valdemar Verissimo*



Le syndic Grégoire Junod (en médaillon) a fait une visite des lieux en présence de celles et ceux qui ont contribué à lui donner vie.

Une démarche collective

Grâce à la mise en commun de ressources financières et à la participation active de ses futurs habitants, chargés notamment de la gestion interne des immeubles et appelés à définir un cadre de vie plus proche de leurs aspirations, le projet a pu démarrer. Avec, au final, 88 logements réalisés qui regroupent aujourd'hui quelque 200 personnes, enfants compris, auxquels il faut ajouter deux «chambres d'amis» et deux salles communes, 1800 mètres carrés de jardins potagers, l'organisation d'un service de co-voiturage, une épicerie en vrac et même un cabinet de physiothérapie.

Privilégier le vivre ensemble

Ce quartier, qui se veut intergénérationnel, propose une nouvelle forme



Des stages pour les personnes en situation de handicap

INTÉGRATION — Les personnes en situation de handicap se heurtent à d'importantes difficultés pour accéder au premier marché du travail. Des places de stage peuvent servir de tremplin pour décrocher un emploi pérenne. Entretien avec Saliou Sangaré qui, CFC en poche, en a récemment bénéficié.

Quel a été votre parcours ?

Saliou Sangaré: Ayant effectué ma scolarité en Belgique, je suis arrivé en Suisse en 2015 dans le but de trouver une formation adaptée à ma situation de handicap visuel.

Deux mois après mon arrivée, j'ai commencé un stage au sein d'un garage automobile où je suis resté neuf mois. Ensuite, j'ai été à l'école de la transition de Bussigny qui m'a permis de trouver ma place d'apprentissage

à la commune du Mont-sur-Lausanne. Après trois ans j'ai réussi mon CFC d'employé de commerce et commencé un stage à la Ville de Lausanne, au Secrétariat général de l'enfance, de la jeunesse et des quartiers.



© Saliou Sangaré

Lausanne poursuit son objectif d'accessibilité universelle

La Ville poursuit une politique d'accessibilité universelle et d'inclusion des personnes en situation de handicap au sein de l'administration publique. Dans ce cadre-là, elle a organisé le 4 mars 2021 la première commission de travail avec des organisations œuvrant dans le milieu du handicap.

Cette commission, qui se réunira deux fois par année, est un lieu de rencontre privilégié avec ces associations. L'objectif étant de renforcer l'accessibilité des prestations communales pour les personnes en situation de handicap en les incluant aux projets dès le début et de façon pérenne.

Une nouvelle formation pour tout le personnel de l'administration autour des principaux axes d'accessibilité, à savoir l'accueil de personnes en situation de handicap dans l'administration et la réalisation de documents accessibles, est également en cours. | SM

Avez-vous rencontré des difficultés pour effectuer votre CFC ?

Je suis fier d'avoir relevé ce challenge haut la main malgré les difficultés. En effet, il n'a pas été facile de gérer simultanément le handicap, l'apprentissage et l'adaptation face à différentes situations. J'ai pu surmonter celles-ci par ma persévérance dans le travail, mais aussi par le soutien et l'accompagnement de l'assurance invalidité, la commune du Mont-sur-Lausanne, l'école professionnelle commerciale de Lausanne et la fondation asile des aveugles.

L'expérience acquise durant cette formation a prouvé que la vie ne se résume pas qu'à la vue et qu'une inclusion même avec un handicap est amplement possible. Les difficultés font partie de mon quotidien et c'est

avec celles-ci que j'ai franchi les barrières pour trouver la chance de pouvoir me former.

Comment vous sentez-vous dans votre travail à la Ville ?

Je suis très heureux d'effectuer ce travail. En effet, j'ai la chance d'être soutenu par des personnes formidables. Pour moi, c'est un grand plaisir de me sentir inclus au sein d'une superbe équipe où je peux me perfectionner et dans laquelle mes compétences sont mises en avant.

Quelles sont vos perspectives futures ?

Je cherche à évoluer en tant qu'employé de commerce au sein d'une administration publique, et je viens de décrocher un emploi à durée indéterminée au sein de l'administration de la Ville de Sion.

Une façade chantante qui économise de l'énergie

URBANISME — Ce mois de mars 2021 marque la fin des travaux d'assainissement énergétique du Centre sportif de la Vallée de la Jeunesse. La nouvelle enveloppe améliorera la consommation énergétique de 60%. Intégrant une œuvre artistique sonore, elle évoque la rivière du Flon qui passe sous ce complexe.

Avec l'Ecole professionnelle commerciale, située juste à côté, cet ensemble a été construit entre 1969 et 1971, basé sur une grille modulaire d'une structure porteuse métallique: le système CROCS (Centre de rationalisation et d'organisation

des constructions scolaires). Cette méthode permettait de réaliser rapidement et à bon marché des écoles pour faire face à la croissance de la population liée au babyboom.

Ces structures n'avaient jusqu'à ce jour subi aucune rénovation majeure. D'un montant de 7,5 millions de francs, le projet du bureau Chiché architectes consistait dans la pose d'une enveloppe continue d'une quarantaine de centimètres d'épaisseur avec des vitrages triples. Cette nouvelle peau a permis de résoudre les problèmes d'isolation thermique, d'étanchéité à l'air et d'infiltration d'eau depuis la toiture. La consommation d'énergie devrait



Un détail de la façade.

à terme diminuer de 60%. Les façades intègrent de fins disques de laiton piézo-électriques qui représentent une vague stylisée. Cette œuvre, conçue par l'artiste Rudy Decelière, diffuse à intervalles irréguliers, un son de ruissellement d'eau. Il rappelle la présence souterraine du Flon, canalisé pour accueillir l'exposition nationale de 1964. | YR

L'ingéniosité des arbres

CULTURE — Jusqu'au 4 juillet à l'Espace Arlaud, l'exposition *Et les arbres demain?* invite le public, enfants compris, à s'émerveiller devant les recettes de la nature.

Les arbres sont une source d'inspiration à laquelle nous abreuver pour renouer des liens profonds avec la nature et pour cohabiter de manière harmonieuse avec l'ensemble du Vivant. Le climat, la biodiversité, notre environnement et nous-mêmes avons à y gagner. Le public peut suivre un parcours à la fois poétique et mystérieux, entre les peintures et sculptures d'Anne-Lise Saillen et un guide des découvertes scientifiques les plus stupéfiantes. Ainsi, les visiteuses et visiteurs sont emportés dans un voyage qui les emmène loin des préoccupations quotidiennes.

Dans une des salles, l'herbier Rosalie de Constant élargit le propos. Une exposition qui convie à rêver d'un avenir meilleur, à se faire du bien et à faire du bien. Ce projet a été réalisé avec la complicité du Service des parcs et domaines pour sa grande expertise des arbres.

| A.-L. Saillen/SPADOM

→ www.les-arbres-demain.ch

EnjoyLausanne jusqu'en juin

ÉCONOMIE — Afin de soutenir le pouvoir d'achat de sa population et le commerce local en ces temps difficiles, la Ville a envoyé en décembre dernier des bons de réduction «EnjoyLausanne» à l'ensemble de ses habitantes et habitants. Les ménages lausannois au bénéfice de subsides à l'assurance-maladie se sont également vu octroyer un carnet de bons d'achat.

De très nombreux magasins ayant dû fermer durant la deuxième vague de coronavirus, la Ville prolonge la durée de validité de l'ensemble des bons jusqu'à fin juin. Plus de 330 commerces et stands de marché ont adhéré à cette action. | JD

→ www.enjoylausanne.ch

88 logements à Pra Roman

URBANISME — Le nouveau quartier de Pra Roman, réalisé dans la zone foraine, près de Vers-Chez-Les-Blancs, est un symbole de la transition énergétique et sociale.



© Vincent Lendly

Deux chambres d'amis et deux salles communes, 1800m² de jardins potagers, organisation de co-voiturage, une épicerie en vrac: ce quartier intergénérationnel propose une nouvelle forme d'habitat et de vivre ensemble. Il permet aussi de mettre à disposition des logements à loyer abordable. Il répond par ailleurs aux normes Minergie P-Eco et s'inscrit dans les objectifs de la société à 2000 watts. Douze bâtiments producteurs d'électricité photovoltaïque ont été réalisés sur ce site privilégié.

Pour rappel, la Ville de Lausanne avait organisé un concours d'investisseurs/constructeurs en 2012 en vue d'attribuer un droit de superficie sur ce terrain communal, remporté par la coopérative la CODHA. La Ville et la CODHA avaient ensuite organisé ensemble un concours d'architecture remporté par le bureau Pont12. | JD



OÙ RECHARGER MON VÉHICULE ÉLECTRIQUE À LAUSANNE ?

Scooter électrique

Dix bornes de recharge sont disponibles au centre-ville et l'électricité est offerte. Vous les reconnaîtrez facilement à leur couleur verte. Pour y accéder, il suffit de demander une clé (contre une caution de CHF 40.-).

→ equiwatt@lausanne.ch

→ 021 315 83 83

→ Le plan des emplacements se trouve sur www.equiwatt.ch/mobilite

Voiture électrique

Quatre emplacements sont à votre disposition:

- Rue Louis-Ruchonnet (Cecil)
- Rue du Liseron (au débouché de l'avenue d'Ouchy)
- Rue Saint-Martin (en bas de la rue)
- Place du Tunnel (derrière le petit kiosque)

Le tarif est de 35 ct/kWh. La taxe d'occupation est payante et limitée à deux heures.

- 2.50 CHF/h: lundi au samedi de 8h à 20h (St-Martin et Tunnel)
- 2 CHF/h: lundi au samedi de 8h à 12h30 et 13h30 à 20h (Ouchy et Ruchonnet)

En dehors de ces heures, l'occupation est gratuite.

→ Plus d'info: www.lausanne.ch/voitures-electriques